



AVIS DE PUBLICATION DE CONSTAT D'ABANDON MANIFESTE

Par un procès-verbal provisoire du 06 janvier 2023, il a été constaté l'état d'abandon manifeste d'un bâtiment d'habitation situé, 162, montée de la ville ; sur la parcelle cadastrée 291 section AB dans le hameau de « Pusigieu » 38510 CREYS MEPIEU.

Propriétaire connu :

Indivision successorale de Jean RADIX et ce au sens des articles L 2243-1 à L 2243-4 du code général des collectivités territoriales.

Ce procès-verbal peut être consulté dans les conditions suivantes :

- en mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat de Maire
- Sur le site de la commune www.creys-mepieu.com

Fait à CREYS MEPIEU, le 06 Janvier 2023

Le Maire,

Olivier BONNARD



